

ASC	—25 millions de dollars—	—	25
	Dédommagement aux institutions financières par le Receveur général du Canada		
TC	—19,7 millions de dollars—	19,7	—
	Acquisition de navires— Marine Atlantique		
	—5,5 millions de dollars—	5,5	—
	Creusage d'un poste de mouillage—Churchill, Manitoba		
TB	—9,9 millions de dollars—	2,3	7,6
	Ressources pour établir le programme de privatisation et de réglementation		

**APPENDIX 5  
TO REPORT**

**LIST OF ONE DOLLAR VOTES  
INCLUDED IN  
SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 1986-87**

The 24 One Dollar Votes included in these Estimates are listed in Appendix I by ministry and agency along with the page number where each vote may be located in the Estimates.

These One Dollar Votes are grouped below into categories according to their prime purpose. The votes are also identified in Appendix I, according to these categories. The category for each vote has been designated by an "X". In those instances where a vote falls into more than one category, the prime category is designated by an "X" and other categories by an "\*".

- A. Sixteen votes which authorize the transfer of funds from one vote to another. (An explanation of the new requirement and the source of funds is provided in Supplementary Estimates.)
- B. Five votes which authorize the payment of grants. (An explanation of the new requirement and the source of funds is provided in Supplementary Estimates.)
- C. Three miscellaneous votes (Additional explanations are provided in Appendix II):
  - one seeking authority to increase the issue of notes to development fund accounts of International Financial Institutions - Canadian International Development Agency;
  - one to rescind authority for the guarantee of loans to Canadian Financial Corporation Inc. - Regional Industrial Expansion; and
  - one to extend an existing vote to allow the Minister to take stock options - Regional Industrial Expansion.

**ANNEXE 5**

**LISTE DES CRÉDITS DE UN DOLLAR  
COMPRIS DANS LE  
BUDGET DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRE (A), 1986-1987**

Les 24 crédits de un dollar compris dans ce Budget des dépenses supplémentaire sont énumérés à l'appendice I ci-joint par portefeuille et par organisme. On y indiqua également le numéro de la page où figure chaque crédit dans le document original.

Ces crédits se répartissent en trois grandes catégories, décrites ci-dessous. L'appendice I renvoie aussi à ces catégories : la catégorie dans laquelle s'inscrit le crédit est indiquée par un «X» et, lorsqu'un crédit donné relève de plusieurs catégories, la catégorie principale est indiquée par un «X» et les secondaires, par un astérisque \*

- A. Seize crédits concernent le virement de fonds entre des crédits budgétaires courants. (Le Budget des dépenses supplémentaire explique le nouveau besoin et indique la provenance des fonds.)
- B. Cinq crédits concernent le versement de subventions. (Le Budget des dépenses supplémentaire explique le nouveau besoin et indique la provenance des fonds.)
- C. Trois crédits concernent les cas divers suivants (pour lesquels des explications supplémentaires sont données à l'appendice II):
  - un crédit pour obtenir l'autorisation d'accroître le nombre de billets destinés aux comptes des fonds de développement des institutions financières internationales - Agence canadienne de développement international;
  - un crédit pour annuler l'autorisation de garantir des prêts à la Société financière Canadair Inc. - Expansion industrielle régionale; et
  - un crédit pour prolonger le crédit actuel permettant au ministre d'exercer des droits d'option - Expansion industrielle régionale.

**November 18, 1986  
Estimates Division**